

Plans d'affectation Les Saviez / La Mouniaz
Commune de Noville

Atelier participatif II

18 novembre 2021

Déroulement général de la soirée

Introduction

Bilan de l'atelier 1 de la démarche participative

Présentation
variante

Présentation d'une variante unique

Posters

Déclinaison de la variante unique en principes réglementaires, sur la base des thématiques principales de l'atelier n°1

Restitution
commune

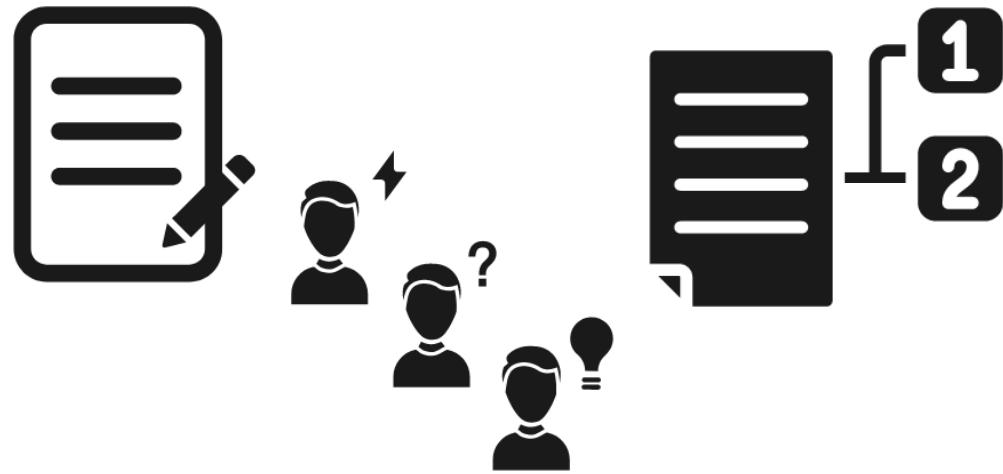
Compte rendu par les animateurs

Conclusion

Suite du processus

Où en sommes-nous ?





1. La ville en ilots

2. La ville des patios

3. La «ville lente»

Bilan de l'atelier 1 de la démarche participative



Bilan



- Adhésion et implication des participants
- Qualité des échanges dans les groupes
- Emergence de consensus
- Qualité des rendus
- Préférences de variantes
- Orientations qualitatives



- Difficulté de faire appel à des participants
- Programme chargé, difficulté de respecter le timing prévu
- Complexité des résultats, dû à des grilles d'analyse multiples
- Plus value questionnée par certains participants

Principaux résultats

1. Questionnaire individuel

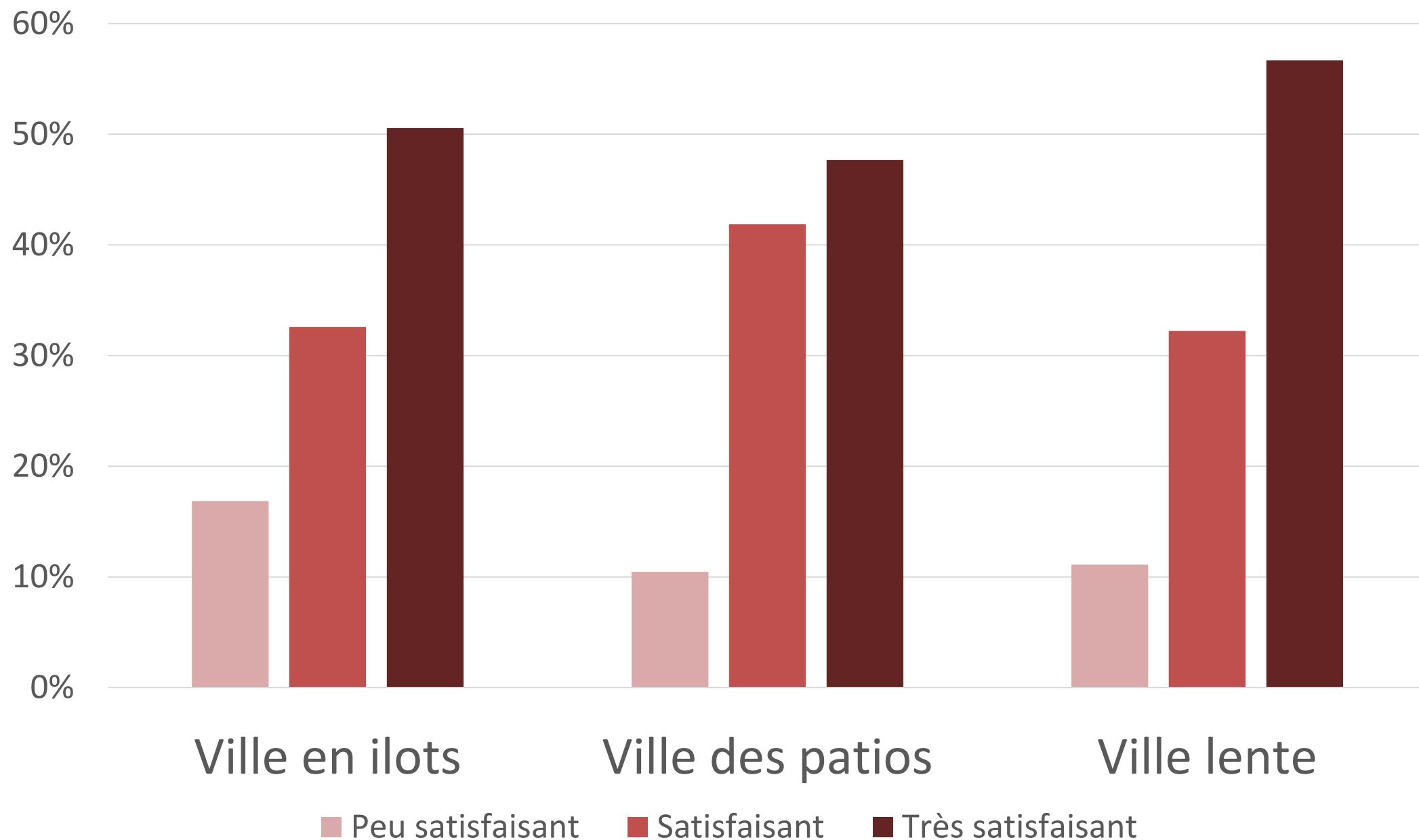
- Principales thématiques retrouvées en urbanisme
- Elaboration d'une grille d'analyse à critères multiples
- Tendance au consensus, avec comme principaux points de discussion :
 - Architecture contemporaine
 - Identité similaire ou différenciée entre les quartiers
 - Espaces publics généreux en taille ou intimistes
 - Parc public à forte biodiversité,
 - Parc public important et structurant pour le quartier
 - Activités accessibles en transports motorisés
 - Protection visuelle au regard des habitations

2. Priorisation

- Tendance au consensus pour les critères retenus : *de 1 à 3 par thématique*
- Offre une grille d'analyse pour les trois variantes d'implantation, permettant de dégager des préférences
- Guide les urbanistes pour l'élaboration du projet

Principaux résultats

3. Evaluation des variantes proposées par les mandataires



Implications pour le PA

- **La prise en compte du futur quartier dans son environnement**, avec :
 - la **préservation des vues sur le paysage**, notamment dans les gabarits proposés et les espaces publics
 - la **mise en relation** du quartier avec son **environnement naturel** (cheminement, vues, etc.)
 - l'**harmonisation avec les bâtiments avoisinants** (hauteur, volume, principe architecture, etc.)
 - l'**intégration architecturale** des bâtiments d'activités avec les bâtiments destinés aux habitations.
- **La place prépondérante aux modes doux et aux transports en commun**, avec
 - **connexion du quartier** avec les réseaux TP et les réseaux existants MD
 - des **cheminements différenciés** entre les piétons et les vélos, **sécurisés** et **prioritaires** sur le trafic motorisé
- Une réflexion fine quant à la **typologie des bâtiments**, visant à favoriser
 - des **bâtiments** de formes et volumes **différenciés** entre eux
 - des hauteurs de gabarits **moyens** et des espaces verts et publics **moyens**
 - une architecture adaptée au site, avec un **style contemporain modéré**
- Une **implantation judicieuse des activités** de proximité destinées aux quartiers, en rez-de-chaussée
- Des **espaces publics diversifiés**, permettant de répondre aux **multiples usages** souhaités : espaces à usage collectif, espaces destinés aux loisirs, des espaces sécurisés et éloignés des nuisances
- **La cohabitation des habitation et activités**, avec
 - des mesures de **limitation du trafic et sécurisation**
 - des mesures de **protection sonore** envers les nuisances produites par les activités secondaires (taille des fenêtres, façades, ouvertures, etc. réduites au détriment du dégagement visuel)

Présentation de la variante proposée

Principes

- Proposition d'une variante intégrant les qualités attendues et préférences relevées dans l'atelier participatif n°1
- Vers une proposition hybride entre la Ville-lente et la Ville des patios

Variante proposée

Adaptation du secteur nord pour améliorer son intégration

Ville des patios comme première identité

Activités en rez de chaussé (front de rue)

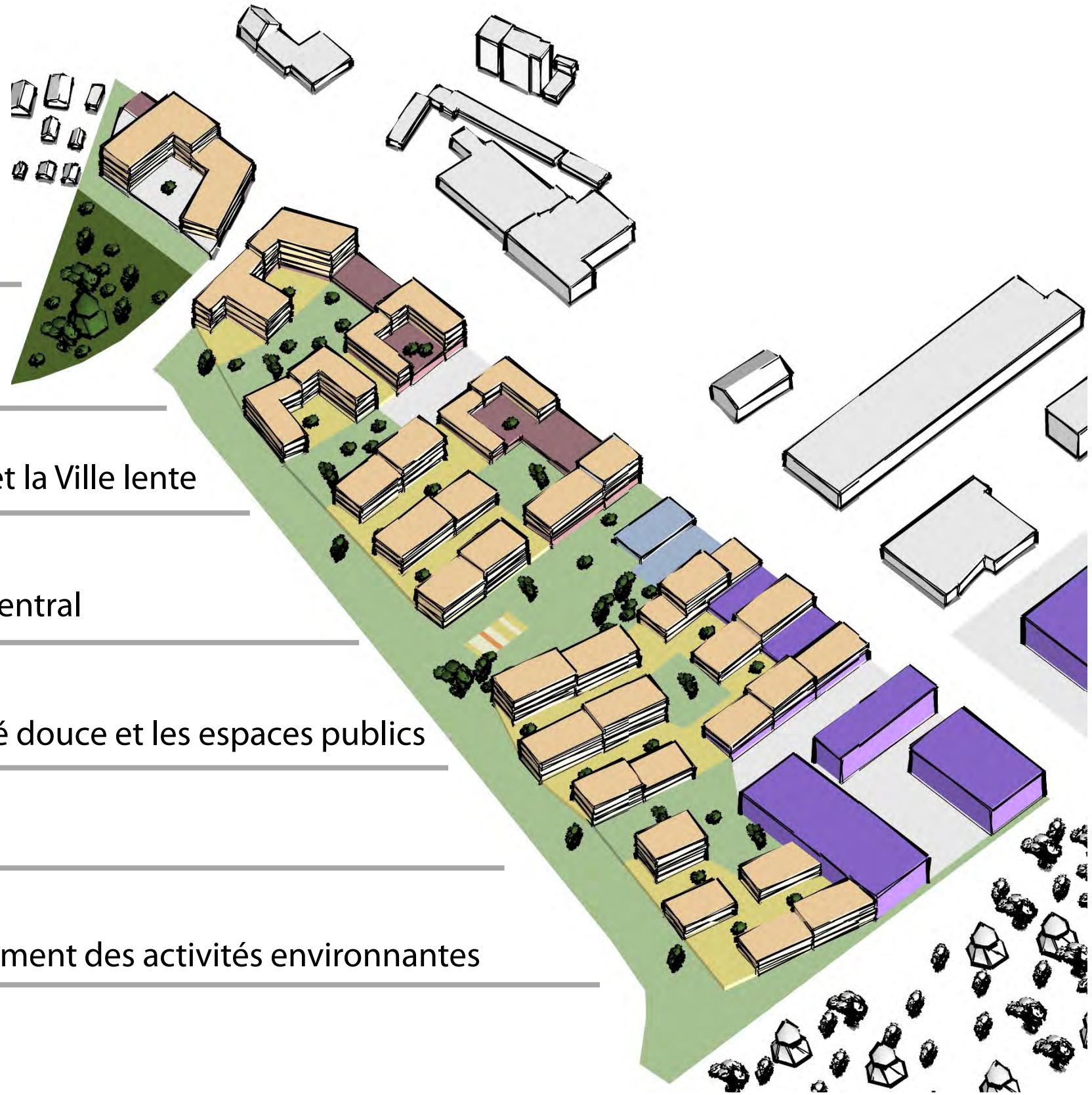
Transition douce entre la ville des Patios et la Ville lente

Modération de la géométrie de l'espace central

Maximisation de l'espace pour la mobilité douce et les espaces publics

Principe de la ville lente conservé

Mixité habitat-activités, dans le prolongement des activités environnantes

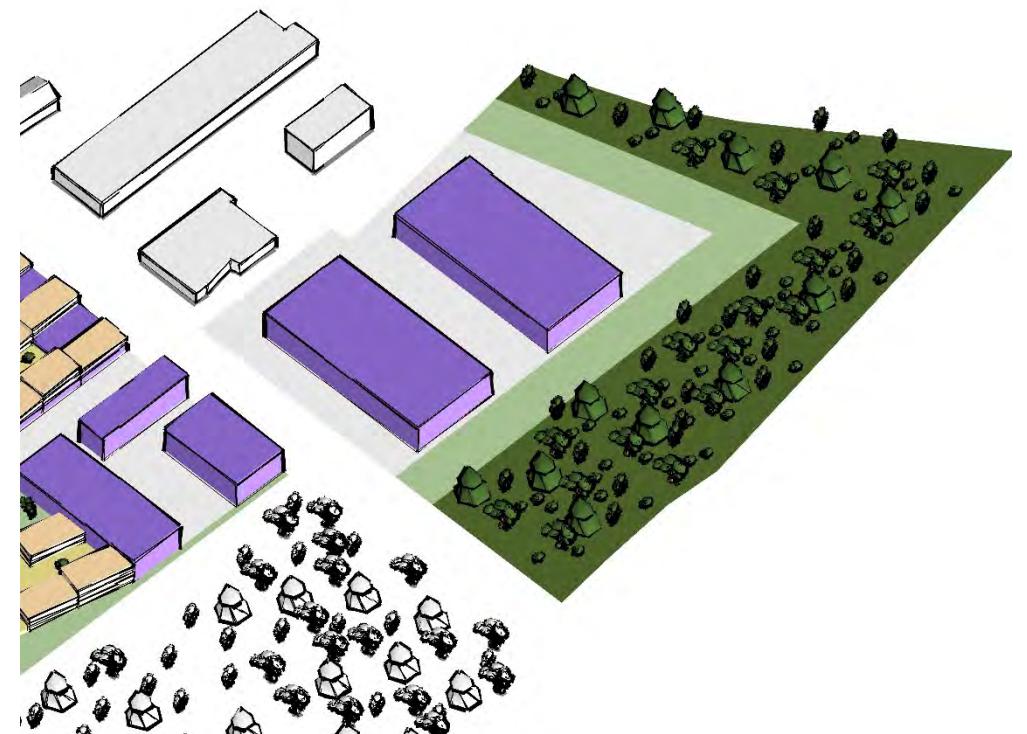
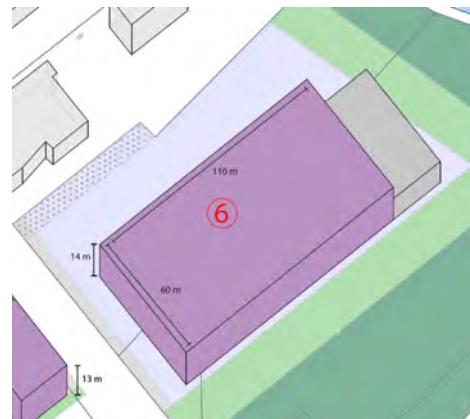


La Mouniaz

Contexte : secteur dédié exclusivement aux activités secondaires, présentant moins d'enjeux et de contraintes

Spécificités : principe de déboisement / reboisement (validé par services de l'Etat)

1 Implantation unique pour une industrie d'envergure



2 Implantation d'entreprises multiples et distinctes



Principes réglementaires de la variante sur la base de 3 posters

- Mobilité
- Espaces publics et espaces verts
- Trame urbaine et principes architecturaux

**Echange
participatif**

Des critères aux principes réglementaires

Mobilité

Priorité aux modes doux

Connexion avec les TP et MD existants

Chemins différenciés
entre piétons et vélos

Chemins MD sécurisés et
prioritaires sur trafic motorisé

Mesures de limitation du trafic et
de sécurisation

Stationnement vélo pour chaque bâtiment

Stationnement mutualisé pour les TIM

Espaces publics sécurisés et
éloignés des nuisances

Espaces publics diversifiés, flexibles,
polyvalents et multifonctionnels

Espaces destinés aux loisirs

Espace à usage collectif

Espaces publics à
prédominance végétale

Espaces publics / verts

Principes urbains

Activités de proximité, en rez-de-chaussée
et dispersées dans les quartiers

Protection sonore envers les
nuisances des activités secondaires

Intégration architecturale des
bâtiments d'activités avec les habitations

Hauteurs de gabarits moyens et dimensions des
espaces verts/publics moyens

Bâtiments de formes et volumes différenciés entre eux

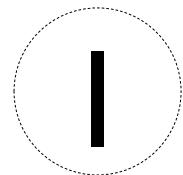
Architecture adaptée au site, avec un style
contemporain modéré

Préservation des vues sur le paysage

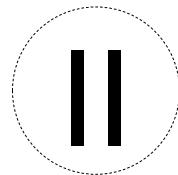
Mise en relation du quartier avec son
environnement naturel

Déroulement

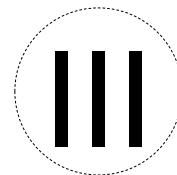
- Prise de connaissance **en groupe** des posters, à tour de rôle (3 x 30 minutes)
- Analyse en **groupe/individuel** par poster (max. 6 personnes)
 - **Evaluation des concepts réglementaires** retenus pour chaque thématique (posters)



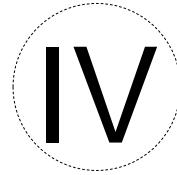
*Non
satisfaisant*



*Peu
satisfaisant*



*Plutôt
satisfaisant*



*Très
satisfaisant*

- **Propositions d'amélioration constructives**

- Rapport de restitution de l'atelier 2
- **Prochaine rencontre : courant 2022, à définir selon mise à l'enquête publique**
Restitution et séance d'information publique

Retrouvez toutes les informations sur :
www.noville.ch/saviez-mouniaz

Suite des
démarches et
prochaine
rencontre

Un grand **MERCI** pour
votre attentive participation